



N^o 2

BULLETIN

DU

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

CITIUS, ALTIUS, FORTIUS

Diverses cir constances ayant retardé l'envoi du premier numéro du Bulletin nous prions les personnes qui n'auraient pas reçu leurs exemplaires de bien vouloir en faire part au Comité International Olympique, à Lausanne. — Toutes les Communications concernant le Comité doivent être désormais envoyées à cette adresse.

Le Comité International à San-Francisco

C'est le 18 Mars dernier qu'a eu lieu avec une grande solennité, à l'Exposition de San-Francisco. la remise aux autorités de l'Exposition de la grande médaille d'or offerte au nom du Comité International comme prix des épreuves du Pentathlon moderne qui seront disputées sur les bords du Pacifique au mois d'Août prochain. En l'honneur du Comité et selon la coutume américaine, la journée du 18 Mars lui avait été « consacrée ». Elle porte dans les annales de l'Exposition le nom *d'International Olympic Committee Day*. Ce jour là, à 2 heures 30, dans la grande cour d'honneur où flottait le drapeau olympique. M. Allison V. Armour, Membre du Comité International et délégué spécial, a été reçu par le président de l'Exposition M. C. C. Moore, entouré des administrateurs. M. Moore avant souhaité la bienvenue à M. Armour, celui-ci a remercié et a prononcé le discours suivant :

MR PRESIDENT,

Last June when assembled in Paris the International Olympic Committee received a request from the authorities of this Exposition asking that that Committee should show its interest in the great athletic meeting to be held in San Francisco and, if consistent with its customs, would give encouragement in some practical manner. Although the I. O. C. has

heretofore confined its activities almost entirely to the revival and maintenance of the quadrennial Olympiads and to such general matters as the standardization of rules and the definition of Amateurism, it, nevertheless, decided to depart from its usual custom and unanimously voted that an Olympic Gold Medal, the highest prizé awarded by it at any Olympic meeting, should be offered for a competition at the Panama-Pacific International Exposition games. The event selected was the Modern Pentathlon a form of competition which originated in the mind of our beloved and respected President, Baron Pierre de Coubertin, the founder of the movement which resulted in the revival of the Olympic Games. This event was on the program for the first time at the fifth Olympiad, held at Stockholm in 1912 — drawing forth twenty-seven competitors, representing seven nationalities. For the benefit of those less informed in athletic matters, I might explain that the modern Pentathlon is composed of a series of five forms of effort — fencing, swimming, horsemanship, pistol shooting and a cross country run with obstacles. The quick eye and the great agility of the fencer, the steady nerve of the shooter, the knowledge of the horse and the developed muscles of the swimmer, runner and jumper should produce not a specialist, but a wonderful type of complete athlete. It is for such a competition that this medal is presented.

Mr. President, I cannot let this occasion pass without, both personally and as a member of the International Olympic Committee, expressing my deep regret at the death of James E. Sullivan, whom you, in your great wisdom, had selected to direct your department of sports. And we sympathize with you in your great loss in being deprived of his services. He stood for all that was honorable and fair in the conduct of the sport of athletics, in which he was an expert and an authority.

Not to tax your patience further, sir, I herewith take pleasure in handing to you in the name of the International Olympic Committee, this medal, wishing to you and your co-workers the great success, not only in the organization of the sports, but in all your other undertakings in connection with this splendid Exposition, which your enormous efforts deserve.

La série des speeches a été close par M. Thornwell Mullally, président du Comité sportif de l'Exposition, qui a déclaré que les plus

grands soins seraient donnés à l'organisation des diverses épreuves du Pentathlon.

La Cérémonie de Lausanne

La fixation définitive à Lausanne du Siège social du Comité International Olympique a eu lieu le samedi 10 Avril dans la matinée. La cérémonie a été très simple. Dans la salle des séances joliment décorée de fleurs, la municipalité ayant à sa tête le Syndic de la ville, M. le professeur Maillefer a reçu les représentants du Comité International le baron Pierre de Coubertin, président et le baron Godefroy de Blonay, membre du bureau, qu'accompagnaient les membres de la commission du Congrès de 1913. C'est cette commission qui, reconstituée, aura la charge de veiller, sous le contrôle du bureau du Comité, à la conservation des archives et du musée Olympique dont la création prochaine est envisagée. M. Chuard, président du Conseil d'État, retenu par la séance de cette assemblée s'était excusé. M. de Coubertin a pris la parole en ces termes :

Monsieur le Syndic,

Messieurs les membres du Conseil municipal,

L'acte qui s'accomplit en ce moment était préparé depuis longtemps. Dès 1907, il avait été prévu que ce pays deviendrait le foyer central de notre activité internationale. Le Congrès qui depuis lors a, sous vos auspices, rassemblé à Lausanne les amis des sports et auquel les pouvoirs publics ont participé si efficacement ne pouvait que fortifier une résolution que tout s'accorde à justifier. Cette belle cité où la Grèce et la France comptent tant d'amis n'est étrangère, par ailleurs, à aucune des formules diverses de la civilisation contemporaine. Son hospitalité est proverbiale, son renom universel. L'œuvre d'équilibre et de beauté que le Comité International a entreprise et dirigée depuis vingt ans pourra s'y continuer fructueusement. L'Olympisme trouvera dans l'atmosphère indépendante et fière que l'on respire ici, le gage de la liberté dont il a lui-même besoin pour progresser.

Nos archives déjà considérables avaient besoin de gardiens fidèles. J'ai l'honneur de vous présenter les membres de la commission qui nous aidera désormais à en prendre soin. Les souvenirs du Congrès récent nous unissent à eux et le dévouement qu'ils témoignent à notre œuvre ne nous surprend pas.

Veillez, Messieurs, accepter l'expression de notre vive gratitude pour l'accueil que la noble et illustre ville de Lausanne fait au Comité International Olympique au nom duquel je déclare, à partir d'aujourd'hui, élire domicile dans vos murs et y établir notre siège social.

M. le syndic Maillefer a répondu comme suit :

Messieurs,

La Municipalité de Lausanne prend note de la déclaration que vous venez de lui faire et elle accepte au nom de la Ville le dépôt des archives que vous voulez bien lui confier. Nous vous remercions d'avoir

choisi notre cité pour y élire domicile et y établir votre siège social. C'est un honneur auquel nous sommes infiniment sensibles. Les inoubliables journées de mai 1913 avaient déjà créé entre nous un lien solide de confiance et de bienveillance réciproques. L'acte d'aujourd'hui le cimentera et le rend tangible et durable. La ville de Lausanne veillera avec un soin jaloux sur le dépôt que vous lui confiez. Elle continuera à suivre avec sollicitude les progrès de l'Olympisme. Elle fait les meilleurs vœux pour son extension et son développement. Lorsque la triste guerre qui nous désole aura pris fin, vous reprendrez avec un nouveau courage la noble tâche que vous vous êtes assignée, la tâche de former pour l'avenir des hommes beaux et bons au sens antique du mot. Nous vous sommes reconnaissants de ces efforts et tout l'appui que nous pourrions vous apporter dans la poursuite de votre idéal vous est acquis d'une façon absolue.

Encore une fois, Messieurs, je vous remercie.

Le procès-verbal de la séance a ensuite été dressé et signé pour être conservé en doubles exemplaires dans les archives de la Ville et dans celles du Comité. Une médaille commémorative sera sans doute frappée en souvenir.

Le président de la Confédération Helvétique avait adressé à M. de Coubertin le télégramme suivant : « *Je m'associe au nom du Conseil Fédéral à la cérémonie du transfert à Lausanne du siège social du Comité International et je lui souhaite très cordialement la bienvenue sur le sol neutre et pacifique de la Suisse—MOTTA.* »

Le président du Comité international a répondu en ces termes à ce télégramme : « *Profondément touchés, nous exprimons à vous, M. le Président et aux Membres du Conseil Fédéral, notre vive gratitude.* — PIERRE DE COUBERTIN. »

Une affaire singulière

Une série de télégrammes contenant les nouvelles les plus fantaisistes au sujet des Jeux Olympiques s'est abattue sur les Etats-Unis depuis six mois. A l'insistance avec laquelle les promoteurs de ces envois les ont répétés, il était visible qu'une préméditation très nette y avait présidé. L'intérêt se corse du fait que les deux grandes Agences dont on avait emprunté les noms et l'autorité ont déclaré, après enquêtes conduites dans leurs bureaux, qu'elles n'avaient jamais transmis rien de semblable. Une nouvelle enquête s'impose donc plus minutieuse, à la suite de laquelle il y aura lieu d'examiner si une plainte doit être déposée. On recherche en même temps, dans quel but et à quel moment s'est opérée la falsification d'un document qui émanait d'un Comité Olympique national.